Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 148 (2016)
Heft: 3

Artikel: Victime ou auteur du mal?
Autor: Silvestrini, Matteo
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-685910

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DE THÉOLOGIE ET DE PHILOSOPHIE, 148 (2016), P. 685-701

VICTIME OU AUTEUR DU MAL ?

La responsabilité de l'humain face à Dieu et à autrui selon le Livre des Vigilants (1 Hénoch 1-36)

MATTEO SILVESTRINI [1]

Résumé

Cet article analyse la première section de l'Hénoch éthiopien (1 Hen), appelé Livre des Vigilants (LV). Après un bref aperçu de l'histoire de la recherche et de la critique textuelle de 1 Hen, il met en évidence, à travers des citations clés et un découpage particulier de l'œuvre, l'existence d'un processus de type rétributif, qui évolue au gré des rédactions successives qui ont façonné LV. Cette contribution travaille la question, importante pour le milieu intellectuel dit « hénochique », de la responsabilité humaine ou surnaturelle du mal. Il met en évidence son origine cosmique, due à la désobéissance de quelques anges, et l'ultérieure responsabilité éthique des « pécheurs ». L'article souligne la volonté du dernier rédacteur de réconforter les « victimes » du mal et de soutenir les « justes » et les « élus » dans leur voie, par l'annonce apocalyptique du patriarche Hénoch du destin de condamnation et de châtiment réservé aux anges rebelles et aux humains « pécheurs ».

Les textes juifs du second Temple, par des biais différents, traitent souvent de la problématique de la responsabilité humaine face au mal, ainsi que de la réaction divine, en termes de punition ou de récompense. Les réflexions autour du besoin de justice, d'ordre et d'harmonie sont menées à l'intérieur de plusieurs milieux producteurs. Ces textes mettent ainsi en œuvre une complexité remarquable dans l'approche de la problématique dite de la « rétribution ». Tous essaient de répondre à trois questions fondamentales :

l'origine du mal ;
le degré de responsabilité humaine ;
la manière dont la divinité agit ou réagit.

La recherche contemporaine a déterminé pour chaque texte sa propre évolution et a essayé de délimiter des catégories, à travers notamment les genres

[1] Matteo Silvestrini est doctorant à la Faculté de théologie et sciences des religions (FTSR) de l'Université de Lausanne.

littéraires, les strates textuelles et les écoles de pensée. Ainsi le Pentateuque, les livres prophétiques ou les écrits de sagesse (comme Job, Qohélet, ou encore le Siracide ou Sagesse) ont développé une approche particulière de la question.

Le Livre des Vigilants (LV), comme première section du premier Livre d'Hénoch ou Hénoch éthiopien (1 Hen), traite lui aussi cette problématique. Le LV essaie d'expliquer les raisons du sentiment d'échec d'une partie de la société face à l'absence d'une justice harmonieuse et équitable. Il développe un processus idéologique lié au concept de rétribution à partir des premières strates rédactionnelles, pour évoluer tout au long des autres étapes de la rédaction. Dans cet article je présenterai brièvement ce processus, sans m'attarder sur le concept de rétribution en lui-même, en mettant en exergue des citations clés. En premier lieu, je contextualiserai le LV dans son cadre rédactionnel à l'intérieur de 1 Hen, et dans un deuxième temps je présenterai l'évolution de la pensée du milieu rédactionnel autour du thème de la responsabilité de l'humain face à Dieu et face à autrui.

1. 1 Hénoch : quelques repères

Le premier livre d'Hénoch est formé de cinq sections, ou livres. Il a été trouvé inséré dans le canon biblique de l'Église éthiopienne. La découverte du manuscrit complet en ge'ez, langue sémitique de l'ancienne Éthiopie, toujours utilisée comme langue liturgique au sein de l'Église monophysite d'Éthiopie, est advenue en 1773. C'est le célèbre voyageur écossais James Bruce qui, le premier, apporta d'Éthiopie en Grande-Bretagne trois exemplaires de ce livre. La première traduction en anglais date de 1821, publiée à Oxford par Richard Laurence. La première édition du texte éthiopien date, elle, de 1851, éditée à Leipzig par August Dillmann.

L'édition éthiopienne comporte donc 5 livres, ou sections :

– Livre des Vigilants, chapitres 1-36 (LV)
– Livre des Paraboles, chapitres 37-71 (LP)
– Livre de l'Astronomie, chapitres 72-82 (LA)
– Livre des Songes, chapitres 83-90 (LS)
– Épître d'Hénoch, chapitres 91-108 (EH)

Quelques passages en grec concernant le LV avaient déjà été publiés dès 1606[2]. Il s'agissait des passages contenus dans la Chronographie de Georges

[2] J. J. Scaliger, *Thesaurus temporum*, Leiden, Thomas Basson, 1606. Il s'agit en effet de la toute première édition, à partir d'un manuscrit trouvé par le célèbre philologue huguenot Isaac Casaubon dans la bibliothèque de Catherine de Médicis à Paris, dont il a envoyé à Scaliger, qui se trouvait à Leiden, une copie effectuée par ses soins. Avant 1773 et le manuscrit éthiopien, il s'agissait de la seule trace du livre « perdu » d'Hénoch, mais qui ne contenait que les chapitres 6-10,14 et 15,8-16,1, c'est-à-dire une petite partie du LV.

le Syncelle, un historiographe byzantin du IXe siècle. Après 1773, d'autres manuscrits ont été trouvés ou identifiés : certains en langue grecque, mais aussi la version originale en araméen, à l'état de fragments, trouvée à Qumrân en 1947 parmi les manuscrits de la mer Morte. D'autres fragments ont été publiés, comme ceux contenus dans des manuscrits conservés à la Bibliothèque vaticane, en 1844, et certains conservés à la Bibliothèque de l'Université du Michigan (publiés en 1937). La première édition, presque complète, du texte grec du LV a été faite par U. M. Bouriant en 1892, à la suite des trouvailles effectuées par l'Académie d'archéologie française du Caire dans le site d'Akhmîm en Égypte, lors des fouilles d'une tombe d'un moine chrétien découverte en 1886. Il existe également des fragments en latin, syriaque et copte. Les fragments araméens constituent la tradition textuelle et paléographique la plus ancienne et, de l'avis presque unanime des chercheurs, la version originale du texte[3]. Les fragments plus anciens sont paléographiquement datés du IIIe siècle avant l'ère commune. À Qumrân nous avons cinq manuscrits, numérotés 4Q201, 4Q202, 4Q204, 4Q205, 4Q206. L'interprétation épigraphique de ces fragments est très ardue, vu l'état très abîmé du support et les traces ambigües des lettres araméennes. Il n'existe pas d'*editio princeps* dans les *Discoveries in the Judaean Desert*[4] de ces fragments, mais uniquement l'édition savante préliminaire livrée par Milik en 1976[5]. L'édition de Milik reste la référence inégalée concernant les interprétations épigraphiques[6]. Deux comprennent le seul LV (avec l'introduction), d'autres réunissent le LV, le LS et l'EH, parfois les trois ensemble, parfois deux. D'autres manuscrits présentent le LS et le LA isolément. Le manuscrit 4Q206 présente aussi, en plus du LV et du LS, des passages attribués au Livre des Géants (LG), aux fragments 2 et 3. Certains chercheurs ont avancé l'hypothèse que le LG ait pu appartenir au corpus hénochien, en lieu et place du LP[7]. Il aurait fait partie du Livre d'Hénoch original. Le LG aurait été éliminé des recensions grecques et éthiopiennes et substitué par le LP, la plus récente des sections de 1Hen. Mais Puech, appuyé entre autres par Tigchelaar et Stuckenbruck, rejette

[3] Concernant les controverses sur la *Vorlage* de la tradition hénochienne *cf.* P. Piovanelli, « Sulla *Vorlage* aramaica dell'Enoch etiopico », *Studi Classici e Orientali* 37 (1987), p. 545-594.

[4] Le manque regrettable d'une *editio princeps* a été souligné par É. Puech dans un article paru dans la *Revue de Qumrân* : « Notes sur le manuscrit araméen *4Q201 = 4QHénoch*[a]. À propos d'un livre récent », *RdQ* 24/4 (2010), p. 627-649. Cet article retrace l'étude épigraphique de Milik en dialogue avec les propositions d'interprétation épigraphique avancées par la thèse de doctorat de M. Langlois, *Le premier manuscrit du Livre d'Hénoch. Étude épigraphique et philologique des fragments araméens de 4Q201 à Qumrân*, Paris, Cerf, 2008.

[5] J. T. Milik, *The Books of Enoch. Aramaic Fragments of Qumrân Cave 4*, Oxford, Clarendon Press, 1976.

[6] Ainsi pour É. Puech, *art. cit.*, p. 648.

[7] À la suite de J. T. Milik, *op. cit.*, p. 4, 54, 57, *passim*, ainsi notamment P. Sacchi, « Introduzione del curatore a Enoc », *in* : P. Sacchi (éd.), *Apocrifi dell'Antico Testamento*, Turin, UTET, 1991.

cette hypothèse[8]. Notons au passage que le corpus que nous appelons 1Hénoch n'existe que dans la version canonique éthiopienne. L'idée d'un pentateuque hénochique en milieu juif[9] et en contraposition avec le pentateuque mosaïque est séduisante, mais ne repose sur aucun support matériel[10].

2. Analyse du LV

Nous allons nous intéresser principalement au LV, avec un bref excursus sur l'HE. Je proposerai un ensemble de citations clés qui me semblent montrer une évolution autour de la conception du mal, des responsabilités humaines ou célestes, mais aussi de l'intervention divine.

LV se présente comme une épopée des origines dont les protagonistes se trouvent être les Vigilants (*'irin*, en araméen, *egrēgoroi* en grec et *təguhan* en ge'ez), nom donné aux anges, car ils ont reçu la tâche de « veiller avec vigilance » (selon la signification des verbes grecs, araméens et ge'ez dont leur nom est un dérivé) sur les êtres humains.

Ayant trahi leur rôle et mêlé leur destinée éternelle et divine à celle des humains en couchant avec des femmes, certains d'entre eux ont mis en péril l'ordre établi par Dieu et introduit le mal et la confusion sur terre. De cette fornication naissent des géants monstrueux et violents, qui sèmeront la terreur à l'encontre des humains. En même temps, il nous est raconté que d'autres anges enseignent aux êtres humains l'art de la forge et de la parure, et ainsi les encouragent à la vanité et à la guerre. Ces forfaits sont censurés par Dieu, qui révèle au patriarche Hénoch la série de mesures qu'il entend prendre à l'encontre des Géants, des Vigilants et des pécheurs jusqu'au jugement dernier. Le genre littéraire est celui de l'apocalypse[11]. La datation est établie au IIIe

[8] Cf. E. Puech, *art. cit.*, p.11, et la note 10 de E. J. C. Tigchelaar, « Remarks on Transmission and tradition in the Parables of Enoch », *in* : G. Boccaccini (éd.), *Enoch and the Messiah Son of Man. Revisiting the Book of Parables*, Grand Rapids-Cambridge, Eerdmans, 2007, p. 103. L.T. Stuckenbruck, *The Book of Giants from Qumran. Texts, Translation, and Commentary*, Tübingen, Mohr Siebeck, 1997, p. 1-4 et 25.

[9] Par exemple selon Sacchi : « il redattore finale giudaico volle mettere insieme un pentateuco, un po' come la Torah », *Art. cit.* p. 423.

[10] L'hypothèse d'un Pentateuque hénochique a servi d'argument à la thèse soutenue surtout par Gabriele Boccaccini et aujourd'hui très controversée, concernant l'existence d'un « Judaïsme hénochique », qui se distinguerait de manière radicale des autres « judaïsmes ». Voir à ce sujet surtout G. Boccaccini, *Beyond the Essene Hypothesis. The Parting of the Ways between Qumran and Enochic Judaism*, Grand Rapids, Eerdmans, 1998.

[11] Selon la définition de John J. Collins, acceptée comme référence par la communauté des chercheurs : « 'Apocalypse' is a genre of revelatory literature with a narrative framework, in which a revelation is mediated by an otherworldly being to a human recipient, disclosing a transcendent reality which is both temporal, insofar as it envisages eschatological salvation, and spatial, insofar as it involves another, supernatural world », dans J. J. Collins, « Apocalypse : The Morphology of a Genre », *Semeia 14* [1979], p. 9.

siècle avant notre ère, donc à l'époque hellénistique. Nous pouvons découper le texte en plusieurs parties :

1. Introduction (ch. 1-5) ;
2. Récit du forfait des Vigilants et premières sentences annoncées à Noé (ch. 6-11) ;
3. Révélation à Hénoch, jugement et rétribution (ch. 12-16) ;
4. Voyages visionnaires d'Hénoch (ch. 17-36).

2.1. *L'introduction (1 Hen. 1-5)*

L'*incipit* de l'introduction, « Parole de bénédiction d'Hénoch », est semblable à de nombreuses prises de paroles dans des récits canoniques et notamment à la prière de bénédiction de Moïse en Dt 33,1 [12]. Le contexte est donc sinaïtique, le mot Sinaï est d'ailleurs mentionné plus bas, comme lieu de la théophanie du dernier jugement. Tandis que les paroles de bénédiction de Moïse s'adressent au peuple tout entier, les paroles de bénédiction d'Hénoch sont réservées à une catégorie bien précise d'êtres humains : les justes et les élus. À la ligne 8 nous observons une particularité. Nickelsburg remarque un parallèle intéressant entre la ligne 8 et les paroles de bénédictions d'Aaron en Nb 6,24-26. On notera donc un contexte d'alliance et une mise en scène sinaïtique [13]. Cette mise en scène est importante pour comprendre le rapport du LV avec les thématiques mosaïques. Il met en lumière ceux qui pour le LV sont les destinataires de l'action salutaire de Dieu : les justes et les élus. Les chercheurs se sont interrogés sur la fonction de cette introduction, à l'intérieur de l'œuvre globale de 1Hen. Ils proposent deux hypothèses :

1. Introduction au seul LV
2. Introduction à un proto-corpus, essentiellement constitué du LV, LG, LA, ou du LV, LG, LS et de l'EH, selon les interprétations.

En soi, l'introduction se présente donc comme un poème, adressé aux justes. Certains auteurs, comme Sacchi et Caquot, suggèrent que ces premiers chapitres sont une introduction à un corpus, qu'il soit proto-hénochien ou du corpus tel qu'édité selon l'Hénoch éthiopien [14]. Sacchi, par exemple, suppose qu'il s'agit de l'introduction d'un corpus fait du LV, LG et du LA. Caquot, de

[12] Voir l'analyse proposée par G. W. E. Nickelsburg, *1 Enoch 1. A Commentary on the Book of 1 Enoch, Chapters 1-36; 81-108* (Hermeneia), Minneapolis, Fortress Press, 2001, p. 135.

[13] *Cf.* G. W. E. Nickelsburg, *op. cit.*, p. 147.

[14] Voir la note en astérisque dans L. Fusella, P. Sacchi, « Libro di Enoc », *in* : P. Sacchi (éd), *op. cit.*, p. 467, ainsi que A. Caquot, « Hénoch », *in* : A. Dupont-Sommer, M. Philonenko (éds), *La Bible. Écrits intertestamentaires* (Pléiade 337), Paris, Gallimard, 1987, p. 463-625.

son côté, sépare l'introduction du reste des « sections » de 1Hen dans l'édition de la Pléiade. Nickelsburg, quant à lui, signale dans son commentaire les parallèles entre les chapitres 1-5 et la suite du LV[15]. Ces nombreux parallèles feraient des chapitres 1-5 une introduction programmatique du LV, en utilisant un langage et des contenus similaires à ceux du reste du LV. Néanmoins Nickelsburg attire l'attention sur les destinataires de l'introduction, semblables à ceux de l'Épître d'Hénoch surtout dans la section appelée « Apocalypse des semaines » (1Hen 93) et dans la conclusion, à savoir les pécheurs qui se sont repentis avant le Jugement. En effet l'introduction s'adresse aux pécheurs à la deuxième personne du pluriel[16].

Il est vrai que ces ressemblances, quant au style, au contenu, et aux destinataires entre les chapitres 1-5 de 1Hen et les chapitres 81 et 91-94 (LS et EH) semblent suggérer une parenté entre les textes. Nous pourrions donc supposer que ces chapitres ont été composés comme introduction au LV plus ces quelques chapitres du LS et de l'EH ou proto-EH en guise de conclusion[17]. Il faut néanmoins remarquer que le manuscrit numéroté 4Q201, daté au IIe, voire IIIe siècle[18] avant l'ère commune, contient en état fragmentaire l'ensemble du LV avec l'introduction. 4Q204 est le plus ample et le mieux conservé des manuscrits et présente les chapitres 1-5 avec des chapitres du LV, les chapitres 89 et 104-107, donc le LS et l'EH. D'autres fragments paléographiquement datés au Ier siècle avant notre ère appartiennent aussi à des chapitres du LV, du LS et de l'EH. Comme la tradition la plus ancienne des manuscrits de la mer Morte tend à lier les chapitres 1-5 au seul LV, et que ce n'est qu'autour du Ier siècle avant notre ère que nous trouvons l'ensemble de LV, LS et EH, je formule l'hypothèse que le corpus hénochien a commencé à prendre forme seulement à partir de cette époque et de manière indépendante de la rédaction de l'introduction, qui serait réservée au seul LV.

Pour appuyer cette hypothèse, signalons que le codex d'Akhmîn met ensemble l'introduction et le LV et ne contient aucun autre livre du corpus hénochien actuel. Cela présente à mes yeux un argument majeur en faveur de l'hypothèse d'une introduction à l'édition finale du LV. La parenté des chapitres 1-5 avec LS et HE relevée par Nickelsburg pourrait s'expliquer par la période de rédaction de cette introduction. Nous pouvons supposer en effet qu'il s'agit de l'œuvre du dernier « rédacteur » du LV, dont la période coïncide avec celle de la rédaction des parties susmentionnée du LS et de l'HE à l'intérieur du même milieu producteur. Ces livres devaient, d'une manière ou d'une autre,

[15] *Cf.* aussi L. Hartman, *Asking for a Meaning: A Study of 1 Enoch 1-5*, Lund, Gleerup, 1979, p. 139-141, cité par G. W. E. Nickelsburg, *op. cit.*, p. 132.

[16] Pour Nickelsburg « the text is written for insiders, identified in 1:1 as the righteous and chosen. This group includes people who were previously numbered among the sinners ». *Ibid.*, p. 133.

[17] Comme le souligne d'ailleurs G. W. E. Nickelsburg, *ibid.*, p. 132.

[18] *Cf.* L. Stuckenbruck, *The Myth of Rebellious Angels*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2014, p. 12-13.

circuler indépendamment à l'intérieur d'un même milieu, avant d'être englobés dans un même corpus littéraire[19]. Il est vrai que le texte de Syncelle exclut l'introduction de sa citation d'Hénoch. En effet, il débute par le ch. 6, s'arrête au ch. 10,14 et y ajoute le ch. 15,8 jusqu'à 16,1. Mais Syncelle fait œuvre d'historiographe, il ne cite donc que l'unité rédactionnelle (6 – 10,14 + 15,8 – 16,1) censée expliquer l'histoire du monde. Citer une introduction n'aurait pas de sens dans la logique de son récit. J'analyserai les ch. 1-5 comme faisant partie de l'édition finale du LV, qui est à dater de la même époque de la rédaction de certains passages qui feront plus tard partie du LS et de l'EH. Dans l'analyse qui suit, j'examinerai la particularité des thèmes développés dans ces chapitres introductifs et je proposerai des arguments nouveaux dans l'appréciation de cette problématique.

2.2. *Récit du forfait des Vigilants et premières sentences annoncées à Noé, chapitres 6-11*

Sans transition, nous passons du poème, proféré par Hénoch à l'introduction, au récit de la chute des anges, à travers une narration impersonnelle des événements. Cette dernière couvre une partie allant du sixième au onzième chapitres. Sont mis en lumière l'origine du mal et de l'impiété, ses conséquences, le rôle de l'humanité et l'action de Dieu et des autres êtres célestes. Ce schéma narratif obéit à des présupposés idéologiques bien précis. Tout d'abord, la narration porte sur la faute des Vigilants en combinant deux mythes : le mythe de l'union sexuelle des Vigilants avec des femmes « dans la fleur de l'âge et belles », à l'initiative de leur chef Shemehâza ; le mythe lié à Azaël qui, avec ses compagnons, enseigne aux hommes la fabrication des armes et le travail des métaux, et aux femmes les parures, les teintures, etc. Ainsi l'humanité est plongée dans le chaos et un déséquilibre cosmique s'installe. Dans l'état actuel du texte, les deux mythes sont imbriqués par une rédaction qui tend à les harmoniser. L'origine du mal, ou en tout cas le commencement de l'impiété, est donc expliqué par l'action entreprise par certains anges, sur l'incitation de Shemehâza. Cette action est décrite dans les ch. 6 et 7. Le récit emploie des termes que nous retrouvons tels quels en Gn 6, un texte qui semble raconter de manière succincte la même histoire[20].

[19] Toutefois, il est utile de rappeler que nous n'avons aucune preuve matérielle de la formation d'un corpus spécifique, avant l'opération éditoriale de l'Église éthiopienne.

[20] Sur la question du mythe des Vigilants et de ses probables origines mésopotamiennes *cf.* H. S. Kvanvig, « The Watchers Story, Genesis and *Atra-hasīs*, a Triangular Reading », *Henoch* 24 (2002), p. 17-21. Pour des études plus détaillées sur le mythe mésopotamien *cf.* J. M. Asher-Greve « Decisive Sex, Essential Gender », *in* : S. Parpola, R. M. Whiting, (éds.), *Sex and Gender in the Ancient Near East. Proceedings of the 47th Rencontre Assyriologique Internationale, Helsinki, July 2-6, 2001. Part I* (*Compte rendu, Rencontre assyriologique internationale* 47/1), Helsinki, The Neo-Assyrian Text Corpus Project, 2002, p. 11-26, et de S. Dalley, *Myths from Mesopotamia. Creation,*

Voici une proposition de traduction en synopse[21] :

Genèse TM	LV Gᵃ
1 Et il arriva que lorsque les hommes avaient commencé à se multiplier sur la surface du sol et que des filles leur étaient nées, 2 les fils de[s] Dieu[x] virent que les filles de l'homme étaient jolies	6 [1] Et il arriva que lorsque les fils des hommes se furent multipliés, en ces jours-là naquirent des filles dans la fleur de l'âge et belles. 2 Les anges, fils du ciel, les virent et les désirèrent. Ils se dirent l'un à l'autre : « Allons, choisissons-nous des femmes parmi les humains et engendrons pour nous-mêmes des enfants. » [...]

Jusqu'au v. 2 de la Genèse et la ligne 2 du LV, le mythe est le même. Le v. 3 du livre de la Genèse rapporte un discours de YHWH qui annonce que la vie des hommes ne dépassera pas les 120 ans. L'insertion de ce discours à cet endroit est problématique et provoque une rupture. Les auteurs anciens, juifs ou chrétiens, ainsi que la LXX[22], ont essayé d'y trouver une cohérence autour du thème du péché des hommes et de la désobéissance des anges. Ce dernier lien fait de toute évidence référence au mythe tel qu'il a été rapporté en LV. La fin du v. 2 et le v. 4 enchaînent avec le sens des v. 1 et 2 et correspond, de manière encore une fois étonnante, à la première ligne du ch. 7 du LV :

et ils prirent pour eux des femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent.	7 [1] Ceux-là et tous leurs compagnons prirent pour eux des femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent,

the Flood, Gilgamesh and Others, New York-Oxford, Oxford University Press, 1989. Des influences syro-phéniciennes sur le mythe des Vigilants sont aussi envisagées par D. W. Suter, « Why Galilee? Galilean Regionalism in the Interpretation of *1 Enoch* 6-16 », *Henoch* 25 (2003), p. 167-212. Par exemple « le temps de Yered », pourrait être une allusion, à travers un jeu de mot avec le nom du père d'Hénoch, à la fête syro-phénicienne de *yared*, où le peuple fêtait la descente des dieux au Mont Hermon (de *yarad*, descendre). Cette fête était liée au culte de Baal Shamîn, comme l'atteste l'écrivain Philon de Byblos. La grêle et le feu rappellent aussi cette fête et les cimes enneigées de l'Hermon.

[21] La traduction du TM est effectuée à partir de la *Biblia hebraica stuttgartensia*, 4ᵉ édition, Stuttgart, Deutsche Bibelstiftung, 1990, celle du LV à partir du *Codex d'Akhmîm* (Gᵃ). Les traductions qui suivent tout au long de cet article sont effectuées à partir du *Codex d'Akhmîm* et de la *Chronographie de Syncelle* (Gs), avec vérification sur les fragments araméens édités par J. T. Milik, *op. cit.*, et sur le manuscrit ge'ez EMML 2080 et l'édition critique de R. Charles, *The Book of Enoch*, Oxford, Oxford University Press, 1906. Sur la validité du manuscrit EMML 2080, voir E. Isaac, « New Light upon the Book of Enoch from Newly-Found Ethiopic Mss », *JAOS* 103(2) (1983), p. 399-411.

[22] *Cf.* la note aux paragraphes 6,2 et 6,3 de la traduction de la LXX, M. Harl *et al.* (éds), *La Bible d'Alexandrie. 1. La Genèse*, Paris, Cerf, 1986, p. 125-126.

[...]	et ils se mirent à les approcher et à se souiller à leur contact. [...]
4 Les Nephilim étaient sur la terre en ces jours-là, et aussi après cela, lorsque les fils de[s] Dieu[x] vinrent auprès des filles d'homme, et enfantèrent pour eux ; ce sont les Gibborim d'autrefois, ces hommes de renom.	2 (Les femmes) conçurent et enfantèrent des géants[23] , hauts de trois mille coudées

Cette narration a l'ambition d'expliquer l'origine du mal, de la violence, de l'injustice. Il fallait expliquer l'existence des présences démoniaques et l'origine des comportements violents des humains. Ce mythe nous montre l'origine des actions mauvaises des hommes. C'est l'histoire d'une action blasphématoire, un anathème, une désobéissance à l'ordre divin perpétrée par des anges dont on va connaître les noms en fin de ch. 6. De ce blasphème découle une situation dramatique pour les êtres humains, mais aussi pour les anges. La naissance d'êtres géants va initier sur la terre une période de dévastation. Si nous comparons les conséquences de l'action des anges avec les conséquences de celle des hommes en Gn 6, nous voyons qu'il s'agit du même sentiment d'injustice, dont l'origine est trouvée chez l'homme selon Genèse et chez les anges selon le LV. Chez ce dernier, les hommes deviennent des co-acteurs, mais uniquement dans un deuxième temps. Au ch. 10 s'opère à nouveau une référence détournée d'un récit présent dans la Torah, en mettant en scène Noé, à qui est annoncé le châtiment pour les anges et les géants.

2.3. Révélation à Hénoch, jugement et rétribution et voyages visionnaires d'Hénoch

Ce n'est donc qu'au ch. 12, 3ème ligne, que commence à proprement parler l'apocalypse hénochique. Dans les lignes 1 et 2, lignes qui précèdent la révélation à Hénoch, le patriarche est enlevé mystérieusement. La narration se poursuit par la notice que ses jours s'écoulent avec les saints et les Vigilants (les autres anges et archanges, qui sont restés obéissants)[24]. La Genèse elle-même

[23] Dans les manuscrits araméens du LG, lorsqu'on parle des fils des anges et des femmes on utilise le terme *gibborin*, correspondant donc aux *gibborim* de l'hébreu de la Genèse.

[24] Cet article n'est pas le lieu pour débattre des différences entre le LV et Genèse concernant les anges et les géants. Il suffira ici de rappeler que Gn 6 introduit tout d'abord la figure des *nephilim* et des *gibborim*, deux termes traduits dans la LXX par γίγαντες (Géants). Les personnages ayant eu des relations sexuelles avec les femmes en Gn 6 sont appelés, en hébreu et en grec, « fils de Dieu », alors que le texte grec du LV précise qu'il s'agit des « anges, fils du ciel ».

(5,21-24) rapporte qu'Hénoch fut enlevé au ciel[25]. La suite des chapitres du LV racontent les lieux des châtiments et le type de châtiments réservés d'abord aux Géants, aux Vigilants et ensuite aux humains pécheurs. C'est dans cette section que nous avons une première série de condamnations des êtres humains, dont la responsabilité est signalée par cette révélation.

2.4. Conclusions du passage

Nous avons vu que l'introduction présente des thèmes plutôt tardifs, où l'accent est mis sur le destin des êtres humains. Nous avons aussi vu que l'hypothèse de travail selon laquelle ces chapitres sont l'introduction au LV est une hypothèse solide. Dans le mythe de Shemehâza, l'accent est placé sur l'événement marquant l'entrée du mal dans le monde : le forfait des Vigilants, dont les hommes subissent les effets. Le mythe d'Azaël introduit une action mauvaise accomplie par les anges, mais il souligne la coresponsabilité des êtres humains. Pour finir, lorsque le LV relate la révélation à Hénoch concernant l'intervention divine, la condamnation des anges est fortement soulignée, mais des lieux de punition sont également préparés pour les êtres humains en raison de leurs actions mauvaises. Je montrerai plus loin l'évolution de cette pensée, en partant de l'idée que l'introduction est l'œuvre du dernier rédacteur et que le mythe des anges « déchus » est le point de départ. Ainsi je découperai le texte en partant de cette dernière section, je continuerai en suivant l'ordre rédactionnel, pour finir avec l'introduction. Je conclurai mon travail avec une mise en parallèle avec une partie de l'EH.

3. Processus rédactionnel autour de la problématique du mal et de la responsabilité humaine et divine

3.1. *Chapitres 6-11*

En prenant ces chapitres comme point de départ, je propose de les interroger en séparant les citations selon les deux rôles que cette section fait jouer aux êtres humains, celui de « victime » et celui de « co-acteur ». Je déterminerai donc quels versets attribuent aux humains le rôle de victimes et quels versets leur attribuent le rôle d'acteurs ou de participants aux forfaits angéliques :

[25] Cette lecture des versets est débattue. Voir P. Schäfer, « Hekhalot Literature and the Origins of Jewish Mysticism», *in* : M. Goodman, P. Alexander (éds), *Rabbinic Texts and the History of Late-Roman Palestine, Proceedings of the British Academy* (*PBA* 165), Oxford-New York, Oxford University Press, 2010, p. 265-280.

VICTIMES	CO-ACTEURS
LV, 6 – 7, 1-7. Récit du forfait des Vigilants, conduits par Shemehâza, naissance des géants, dépravation et violences. 7[3] Ceux-ci [les géants] dévorèrent les [tout le fruit des] labeurs des hommes	LV, 8,1-3. Récit de l'enseignement d'Azaël et participation des êtres humains à l'état de violence qui s'en suit. 8[2] les hommes se débauchèrent, s'égarèrent et se perdirent
LV, 8,4 – 9,1-3. Clameur des hommes, regard du sanctuaire de la part des archanges et demande de porter une requête. 9[3] les âmes des hommes supplient en gémissant et en disant : envoyez notre appel auprès du Très-Haut	LV, 9,4-11. Dénonciation de la part des archanges du forfait d'Azaël et Shemehâza. Concernant les deux mythes les hommes deviennent des participants aux forfaits. Première séparation entre victimes et co-acteurs du mal. 9[6] ils [les hommes] mettent en pratique ce qu'ils ont appris [des anges] 9[10] les âmes de ceux qui sont morts crient et supplient jusqu'aux portes du ciel.
	LV, 10,1-3. Annonce à Noé que toute la terre va périr, jugement favorable pour lui, sa race subsistera.
LV, 10,9-16 ; 10,18 – 11,2. Châtiment des géants, des Vigilants et bénédiction pour toute la terre et pour tous les hommes. 10[21] tous les hommes seront justes	

LV, 10,4-8. Jugement contre Azaël. Ici le rédacteur final harmonise les deux mythes. Tantôt donc les seuls coupables sont les anges, tantôt la responsabilité humaine est soulignée.	
10[7] la terre que les anges ont souillée sera assainie 10[8] impute à celui-ci [Azaël] tous les péchés	10[7] tous les humains ne périront pas

3.2. *Chapitres 12-27*

Du rôle que les uns et les autres jouent à l'intérieur des deux mythes imbriqués découlent des châtiments réservés soit aux anges, soit aux humains. Nous pouvons donc apprécier l'évolution du rôle que ces deux entités endossent pour le milieu producteur du LV. Dans ces chapitres je mets en évidence les différences ou les similitudes des châtiments réservés aux anges ou aux humains :

Anges	Humains
LV, 12-16. Jugement contre les anges, requête et demande de grâce, visions d'Hénoch, refus de la part de Dieu d'accorder la grâce du pardon aux anges, réflexions sur les devoirs des êtres spirituels.	
LV, 18,12-19. Prisons pour les astres rebelles et pour les anges qui ont couché avec les femmes, extermination au jour du jugement.	LV 19,2 « les femmes de ces anges transgresseurs deviendront des sirènes »[26]
LV 21,1-6. Lieu d'enchaînement des astres.	
LV 21,7-10. Feu et prison pour les anges, pour l'éternité.	LV 22. Le chapitre décrit les cavernes pour les êtres humains, comme prison jusqu'au jour du jugement. Il y a une caverne lumineuse pour les justes et une caverne ténébreuse pour les impies qui n'ont pas subi de jugement sur terre : ils seront sévèrement châtiés. 22[5] J'ai vu là l'esprit d'un homme mort qui accusait [...] 22[7] [...] C'est l'esprit qui est sorti d'Abel, celui que son frère Caïn a assassiné, et Abel accuse de cela jusqu'à que sa semence disparaisse
	LV 25,4-6. Vision de l'arbre de vie pour les justes au jour du jugement.

[26] Les sirènes dans la mythologie hellénique étaient des êtres monstrueux, mi-femmes, mi-oiseaux.

Anges	Humains
	LV 27,2. Ravin qui rassemble les maudits pour l'éternité, ceux qui ont proféré des insolences contre le Seigneur.

D'une part, la condamnation des anges est une punition irréversible, qui affecte l'ensemble des Vigilants qui ont commis les graves péchés dont ils sont accusés. D'autre part, nous commençons à voir, par le biais des lieux de condamnation, le besoin de châtier également une partie des êtres humains, et notamment les femmes des anges, alors que jusque-là elles étaient plutôt considérées comme faisant partie des victimes des actions des anges. On parle également de la faute de Caïn et de l'accusation d'Abel contre la « semence » de Caïn, signe d'une sensibilité aigüe pour la responsabilité des êtres humains au mal, réalité qui commence à être perçue non seulement d'un point de vue cosmique, mais également éthique.

3.3. *L'introduction*

Avec l'introduction, il n'est plus question des anges, si ce n'est en arrière-plan. Il n'est question que du destin différent entre les justes ou « élus » et les « pécheurs ». De ce fait, je propose de découper les parties de l'introduction en suivant le destin des justes et celui des pécheurs :

Justes (élus)	Pécheurs
1 [1] [...] c'est ainsi qu'il bénit les élus, les justes, [...] qui verront le salut des justes	
1 [3] Je prends maintenant la parole au sujet des élus…	
1 [8] mais avec les justes il fera la paix	5 [6] [...] il n'y aura point de pitié, ni de paix, pour vous
5 [6] Ils auront le salut, la lumière et [...] ils hériteront la terre 5 [7] alors seront données aux élus la lumière et la grâce et ce sont eux qui hériteront la terre	

Il y a dans ces lignes un usage semblable des termes « justes », « bénédiction », « paix » que nous trouvons dans l'HE [27]. Cet écrit se présente comme un discours parénétique qu'Hénoch prononce, avant d'être enlevé,

[27] *Cf.* G. W. E. Nickelsburg, *op. cit.*, p. 147.

à l'intention de ses fils, dont Mathusalem, et de sa parenté. En présentant la vision des évènements ultérieurs jusqu'à la fin des temps, il veut les exhorter à chérir la vérité et marcher en elle en suivant les voies de la justice, alors que l'état d'oppression s'abattra sur la terre. L'objectif est également parénétique. Voici une brève analyse de ces parties de l'EH.

3.3.1 *Chapitres 91 et 92 et l'apocalypse des semaines dans l'EH*

Dans ces deux chapitres initiaux, nous trouvons des références à un jugement de justice, c'est-à-dire un jugement qui déclare «juste» la catégorie des personnes que le texte appelle «élus». Nous trouvons également exprimé un jugement de condamnation à l'encontre de la catégorie de personnes que le texte appelle «pécheurs». Je vais utiliser ces deux points de vue pour proposer mon découpage[28].

:

JUGEMENT DE JUSTICE	JUGEMENT DE CONDAMNATION
	EH 91, 7-9. Châtiment du Seigneur contre l'injustice, le péché et le blasphème, disparition des idoles: concepts plutôt généraux.
EH 91 [10] Le juste se lèvera de son sommeil (la mort)	
EH 92. Triomphe de la justice et du juste.	

La section dite «Apocalypse de semaines» constitue le ch. 93. Hénoch a eu une vision céleste qu'il veut partager avec ses fils, sous forme d'un poème, au sujet des enfants de justice, donc de tous les justes. Nous trouvons mentionnés les élus et les justes. Nous trouvons ces deux catégories dans l'introduction du LV, avec une fonction semblable. Je pense qu'il peut s'agir des destinataires du livre. Cette apocalypse révèle les événements qui auront lieu dans des laps de temps appelés «semaines». Il s'agit en fait de la division du temps en dix périodes. Je vais découper le ch. 93 selon les semaines, la première commence à la ligne 3, la septième à la ligne 9, tandis qu'aux 10ème et 11ème lignes est décrit l'accomplissement de la septième et à la ligne 12 la huitième semaine[29]. À la

[28] Les quelques citations de l'EH sont traduites à partir du texte geʿez du manuscrit EMML 2080, avec vérification sur les fragments araméens.

[29] Ici le texte éthiopien et les fragments araméens présentent des versions et un ordre rédactionnel quelque peu différent. Je suivrai la version araméenne telle que présentée par la traduction d'A. CAQUOT, *op. cit.*, p. 463-625.

14ème, il sera question de la neuvième semaine et à la ligne 15 de la dixième semaine, lorsque, dans sa septième partie, aura lieu le « Jugement du monde ». Dans chaque semaine, il est question de justes et élus ou de pécheurs, en lien avec une situation de justice ou de violence.

Semaines	Justes (élus)/justice	Pécheurs/Violence
1 : Naissance d'Hénoch	93 [3] [...] jusqu'à moi la justice avait régné	
2 : Premier accomplissement	93 [4] [...] un homme sera sauvé	93 [4] [...] Après moi, [...] le mensonge et la violence fleuriront. Une loi sera instituée pour les pécheurs
	93 [5] [...] un homme sera élu pour devenir plante de justice	
	93 [6] [...] on aura des visions des saints et des justes	
5 : La maison de gloire et de royauté pour l'éternité sera fondée	93 [8] [...] la semence élue de la racine élue sera dispersée	
6 : Ceux qui y vivront seront tous aveugles. La maison de royauté sera consumée par le feu	93 [8] [...] la semence élue de la racine élue sera dispersée	
7 : Accomplissement du jugement, les fondements de l'iniquité seront extirpés	93 [10] [...] à l'accomplissement seront choisis les justes, issus de la plante de justice	93 [9] [...] Se lèvera une génération perverse
8 Semaine de la justice	93 [12] [...] une épée sera donnée à tous les justes	93 [12] [...] pour accomplir le juste jugement sur tous les impies
9	93 [14] [...] La justice et le juste jugement seront dévoilés à toute la terre	93 [14] [...] toute l'œuvre des impies s'en ira de toute la terre
10 : Jugement du monde, jugement parmi les anges, les premiers cieux passeront, les nouveaux apparaîtront		

Semaines	Justes (élus)/justice	Pécheurs/Violence
Semaines sans fin	93 [17] [...] tous accompliront la vertu et la justice	93 [17] [...] le péché ne sera plus nommé

4. Conclusion générale

Nous avons rencontré des termes qui gravitent autour du sentiment d'injustice et de malheur. Ces mots sont : victimes, justes, mauvais, pécheurs, élus. L'Introduction, comme les quelques chapitres de l'EH, s'adresse directement aux justes, pour les réconforter. Sommes-nous en présence d'une catégorie bien précise de public, d'un milieu social précis ? Il est indéniable que ces chapitres évoquent une même catégorie de personnes qui ont besoin d'être rassurées quant au destin des pécheurs et des justes. Une responsabilité face à Dieu et à autrui est établie : celle de se maintenir dans les voies de la justice, dans les sentiers de vérité. De quelle justice parlons-nous ? Celle de la Torah ? Certes, les liens avec la Torah sont nombreux et saisissants. Le cadre sinaïtique et d'autres parallélismes, y compris au niveau des termes et des tournures des phrases, nous montrent que le LV et l'Introduction sont en lien plus ou moins direct avec les écrits mosaïques. Toutefois, s'il y a lien, il est établi pour appuyer une différenciation entre les visées du LV et celles des promoteurs d'une identité nationale-religieuse autour de la figure de Moïse. Les destinataires sont les justes et les élus, et non le peuple juif en tant que tel. La figure de référence est Hénoch, modèle et prototype des justes. La visée n'est pas l'obéissance à la Loi, mais la vision d'une vie avec les anges. Le juste n'est pas, en tout cas pas directement, celui qui obéit aux lois sinaïtiques, mais celui qui résiste au mal et qui, comme Hénoch, sait marcher avec Dieu. Nous ne pouvons pas déterminer si l'obéissance aux lois est un prérequis ou non ; cela ne semble pas intéresser le LV. Nous ne pouvons pas non plus déterminer si la conversion du pécheur est requise ou souhaitée… L'humanité semble divisée en deux : les justes, qui sont aussi des victimes, et les pécheurs, co-acteurs avec les anges du mal cosmique, qui devient explicitement éthique dans les chapitres de l'EH.

Pour conclure, nous pouvons supposer qu'à un moment donné, une école liée au personnage d'Hénoch a pensé que les humains étaient victimes du mal. Le réconfort est confirmé par le Jugement des êtres célestes. Cette « école » se sert du mythe de Shemehâza pour appuyer sa vision. Il s'agit donc d'une vision a-mosaïque. Dans cette vision, Dieu est lointain, mais Dieu s'occupe de mettre de l'ordre, notamment à travers le déluge et les sentences de condamnation des anges. En un deuxième temps, le même milieu intellectuel a pensé qu'il y avait une sorte de coparticipation des êtres humains au mal. Cette vision s'appuie

sur le mythe d'Azaël. Le mal cesse d'être exclusivement cosmique, il acquiert une dimension éthique. À partir de là est introduite dans le texte la notion de « victime », bien différenciée de celui qui agit en complice des anges. C'est à ce niveau que les deux mythes sont harmonisés. Ces deux « milieux » utiliseraient les mêmes mythes que les rédacteurs de Genèse[30]. Dans un troisième moment sont introduites les notions de « justes », « élus » et « pécheurs » par le dernier « rédacteur ». Ce dernier utilise un vocabulaire lié à la Torah (Nb et Dt), n'ayant pas comme destinataire le peuple en tant que tel, mais les élus et les justes. Dans cette même période, des considérations de type explicitement éthique font surface et constitueront l'EH. Nous pouvons aussi nous demander si ces élus font intégralement partie du milieu de production d'Hénoch, ou s'il s'agit plutôt d'un public plus large visé par ce milieu. La fonction parénétique du texte est fortement mise en valeur par le dernier rédacteur du LV. Le LP clarifiera par la suite de manière plus dramatique la tension entre les justes qui souffrent et le jour du Jugement, de la récompense et de la condamnation. Les auteurs de l'EH avaient déjà insisté sur la vision éthique et non seulement cosmique du mal, où la responsabilité de l'humain est engagée, face à la divinité, quant à sa capacité de résister au mal et à l'injustice. Ceux qui savent résister sont les destinataires d'une promesse consolante : celle d'une terre nouvelle, de jours sans fin, « où la justice habitera la terre et où on ne nommera plus le péché (EH 93,17) ».

[30] La question de l'interdépendance entre les textes de Genèse et de 1 Hen a été travaillée à plusieurs reprises. Jean-Daniel Kaestli a fait le point sur la question lors de sa leçon d'adieu à la Faculté de théologie et de sciences des Religions de l'Université de Lausanne le 6 juin 2007, dans sa contribution « La chute des anges dans la Genèse et les livres d'Hénoch, des raisons d'étudier ensemble la Bible et les apocryphes », texte inédit. Je le cite : « Dans quel sens va la dépendance ? Deux solutions opposées s'affrontent, entre lesquelles il semble très difficile de choisir. D'une part, comme je l'ai déjà dit, il y a des indices clairs qui montrent que les auteurs de l'histoire des Veilleurs (1 Hén 6-11 et 12-16) ont connu et utilisé le texte de la Genèse. D'autre part, il y a le fait que Genèse 6,1-4 est un texte rempli de difficultés lexicologiques et syntaxiques, un épisode isolé par rapport à son contexte dans l'histoire des origines, une sorte de météorite tombée d'on ne sait où. » Il propose donc une dépendance commune à un mythe originel, utilisé par les deux rédacteurs. Il s'agit d'une hypothèse assez vraisemblable et que je partage. D'autre part, Hans-Peter Mathys, lors d'un colloque au Collège de France, a travaillé la question de manière indirecte en analysant les termes *nephilim* et *gibborim* et leur traduction grecque dans l'ensemble du Pentateuque. Cette conférence est disponible sur le site du Collège de France : http://www.college-de-france.fr/site/thomas-romer/symposium-2014-05-20-10h00.htm (consulté le 25 avril 2016).